

RECRUTEMENT EN ART AU LYCÉE JEAN-MONNET MONTPELLIER

Arts du cirque / Arts plastiques / Cinéma-Audiovisuel / Danse / Histoire des arts / Musique / Théâtre

L'ART en 2NDE Générale et Technologique (option)

Le recrutement sur une option artistique en classe de 2nde à Jean-Monnet est dérogatoire au lycée de secteur : tous les élèves de l'Hérault (ou de l'académie pour Cirque, Musique et Danse) peuvent postuler à condition qu'ils ne disposent pas d'un même enseignement optionnel plus proche de leur domicile.

01

Le dossier

Télécharger la fiche de candidature sur le site du lycée à partir de mi-mars. Constituer le dossier de candidature.



02

Les pièces demandées

Bulletins de l'année en cours + Lettre de motivation précisant le projet d'études ou professionnel.

Vous pouvez aussi joindre : lettre de professeurs, attestation de participation à une chorale, un club théâtre ou d'expression artistique, un portfolio de quelques images de travaux personnels en lien avec l'art demandé ; une courte critique de film, d'exposition ; etc.

03

La transmission du dossier

Le collège d'origine centralise l'ensemble du dossier et l'envoie à l'adresse académique de la commission avant mi-mai.

Merci d'envoyer l'ensemble des pièces demandées dans un fichier unique au format pdf.



04

La saisie des vœux

Une fois l'orientation en voie générale accordée, vous devrez saisir des vœux d'affectation dans Affelnet entre début mai et début juin. Assurez-vous de bien saisir en vœu 1 la 2nde GT "Atelier artistique" au LGT J.MONNET (code 03421639). Le code vœu est le même quelle que soit l'option artistique demandée.

05

Le résultat

Les résultats de l'affectation sont communiqués aux familles par le collège fin juin, après la dernière épreuve du DNB.

L'inscription au lycée se fait après l'affectation, début juillet.

